

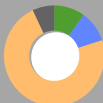






PERFORMANCE DES FONDS DU PLAN D'ÉPARGNE GROUPE au 30 avril 2026

Échelle de risques ¹		Composition du fonds	Performance sur 1 an	Performance annualisée sur 5 ans	Performance annualisée sur 10 ans
ART 9	4	EDF Ambition Planète Durable parts E ³ 	+37,5%	+26,0% ³	-
ART 8	4	Égépargne Actions Monde parts E 	+27,1%	+13,1%	+12,8%
ART 8	3	Égépargne Actions Croissance € parts E 	+11,5%	+4,6%	+5,7%
ART 8	3	Égépargne 2 Diversifié parts E 	+9,9%	+4,9%	+5,2%
ART 8	2	EDF Solidaire et Bas-carbone, parts E ² 	+4,5%	+2,8%	+2,7% ²
ART 8	2	Égépargne 1 Obligataire parts E 	+3,2%	+2,1%	+1,8%
ART 8	1	Égépargne Monétaire, parts E 	+2,2%	+2,1%	+0,9%

- Monétaire
- Obligations Etats
- Obligations Monde
- Obligations Crédit
- Actions euro
- Actions €/France smid
- Actions Monde
- Actions Globales
- Solidaire
- Immobilier
- non coté

PERFORMANCE DES FONDS D'ÉPARGNE RETRAITE au 30 avril 2026

Échelle de risques ¹		Composition du fonds	Performance sur 1 an	Performance Annualisée sur 5 ans	Performance Annualisée sur 10 ans
ART 8	4	EDF Retraite Long Terme parts S ⁴ 	+1,0%	+N/A%	+N/A%

ART 8

Les fonds dits « article 8 » sont des fonds de gestion faisant la « promotion » de caractéristiques sociales ou environnementales résultant d'évaluations extra-financières. Egepargne Croissance euros choisit des sociétés satisfaisant à ces critères de politique sociale, Egepargne actions monde investit dans des actions internationales qui respectent le pacte mondial des Nations Unies et des critères extra financiers conformes à la politique d'EDF, enfin EDF Solidaire et Bas-Carbone investit dans des supports bas-carbone et/ou solidaires. EDF Ambition Planète Durable est un fonds à impact environnemental et est classé Art 9 SFDR.

ART 9

Le Label Investissement Socialement Responsable (ISR) vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activité. Ce label consacre un fonds qui respecte un cahier des charges défini par le ministère de l'Économie et des Finances, et qui fait l'objet d'une certification par des organismes indépendants.

Les parts E, visent les fonds placés dans le Plan Epargne Groupe (PEG). Les parts S visent les fonds placés dans le PERCO / PER-COL ou les placements sur le PEG des salariés sortis du groupe EDF depuis plus d'un an (sauf les retraités). Les parts A visent les fonds placés dans les PERO.

- (1) L'échelle de risque mesure l'amplitude des fluctuations de la valeur de la part du fonds. Plus le chiffre est élevé, plus le risque de fluctuations instantanées à la hausse ou à la baisse est important.**
- (2) Le fonds EDF Solidaire et Bas-Carbone a été créé au 26/02/2021. La valorisation de la performance se fait depuis son lancement.**
- (3) Le fonds EDF Ambition Planète Durable a été créé le 03/03/2025. La valorisation de la performance se fait depuis son lancement**
- (4) Le fonds EDF Retraite Long Terme a été créé le 02/01/2026. La première valorisation hebdomadaire de la performance s'est faite le 9 janvier 2026. Il est à noter que la partie non-cotée génère une performance « en courbe en J », c'est-à-dire que les investissements correspondants mettent plus de temps à générer leur plein potentiel, du fait de leur nature.**